



Portrait DE LA Biodiversité

MIRAMAS



Rollier d'Europe © André SIMON 

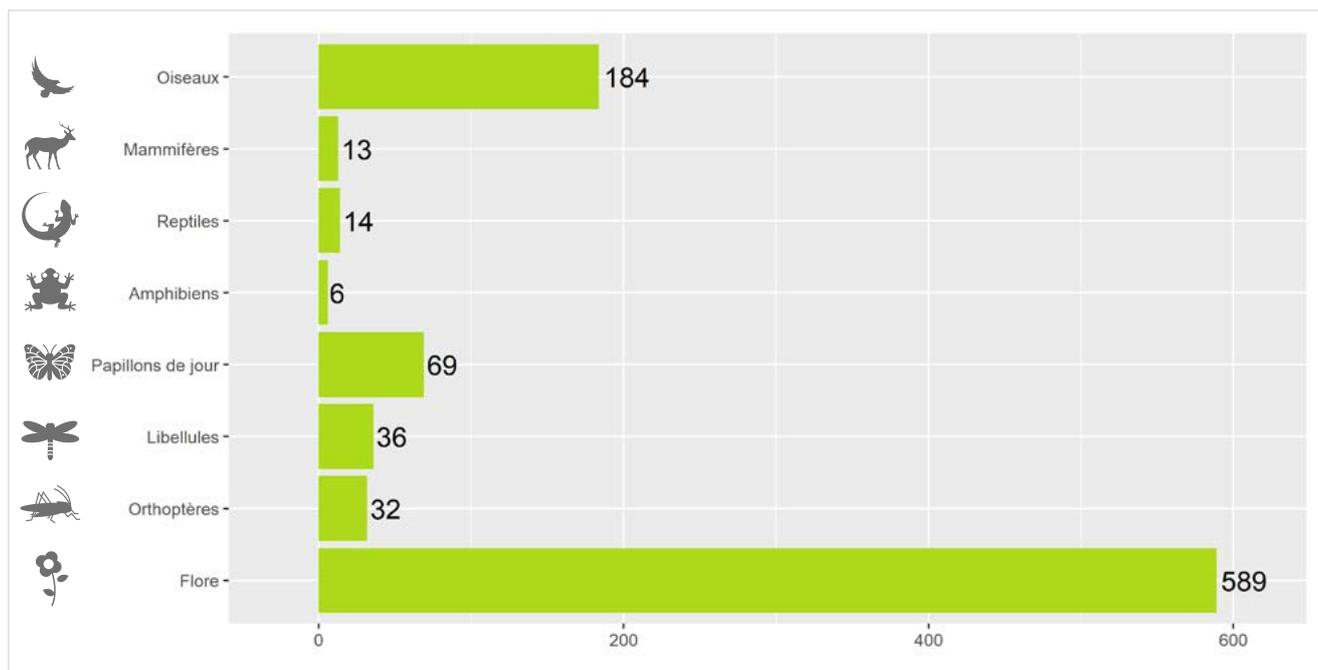


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

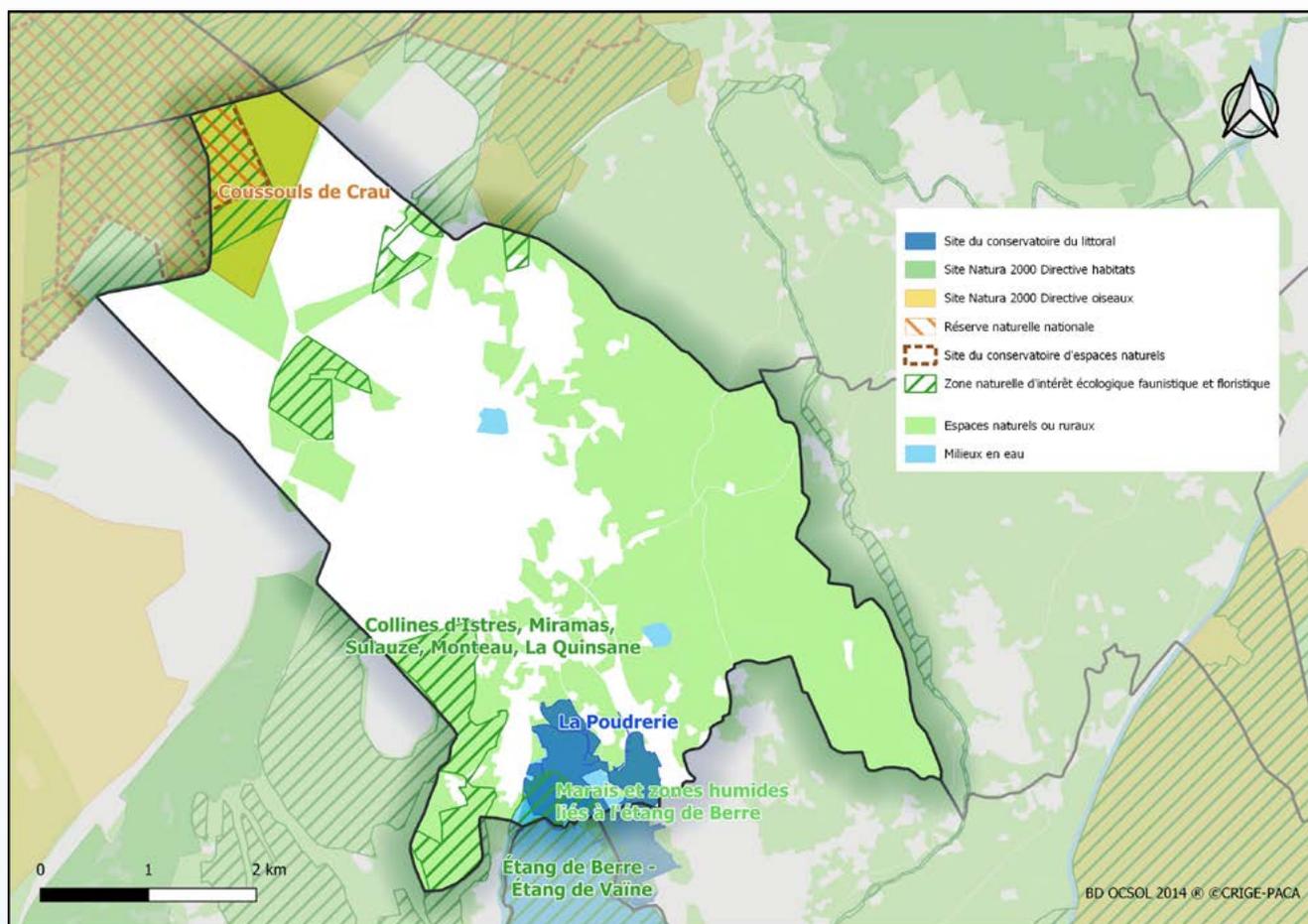
982 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Miramas, soit 17% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 171 espèces sont protégées au niveau national. 33 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 57 à l'échelle régionale.

La compilation de 12 255 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Miramas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Miramas

D'une surface de 26 km², 56 % de la commune de Miramas sont des espaces naturels et ruraux. 15 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'ancienne Poudrerie royale accueille un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique dont une forêt tempérée dominée par le chêne pédonculé, très rare dans le sud de la France.

À l'ouest de la commune, paysage absolument unique en France, **la Crau**, constituée d'anciens dépôts fluviaux de **la Durance** est une zone subdésertique accueillant des oiseaux typiques du sud de l'Espagne ou de l'Afrique du Nord. L'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. Ces grandes étendues sont des terrains de chasse pour les rapaces. Enrichie d'une multitude d'habitats périphériques variés, La Crau exerce aussi une attraction très forte sur les oiseaux en déplacement.

À l'est de la commune, les **espaces agricoles bocagers** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ». Les paysages de collines sont principalement composés de peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, alternant avec des zones de garrigue à chêne kermès et de pelouses sèches d'intérêt pour la flore et la faune patrimoniale¹.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Grèbe à cou noir

P **LR**

L'étang de Berre est le principal site d'hivernage de tout le Paléarctique occidental pour le Grèbe à cou noir. Il se reconnaît facilement à son œil rouge et sa calotte arrondie. Son bec menu et pointu lui sert une alimentation diverses composées d'insectes aquatiques, de larves de coléoptères et libellules ou encore de petits poissons.



© André SIMON

Lézard ocellé

P **LR**

Plus grand lézard de France, le Lézard ocellé est un hôte patrimonial des garrigues méditerranéennes et des cultures traditionnelles (oliveraies, amanderaies, vignes). Il affectionne les terrains pâturés extensivement et les zones occupées par le Lapin de garenne dont il utilise les anciens terriers. La présence de multiples gîtes est nécessaire pour cette espèce : fissures, terriers, tas de roche.



© Laurent ROUSCHMEYER

Triton palmé

P

Plus petit triton européen (5 à 9,5 cm), le Triton palmé s'adapte à différents milieux aquatiques stagnants ou à courant lent : mares de bocage, canaux d'irrigation, fossés, etc. Rares, en Provence, les populations sont particulièrement vulnérables aux introductions d'écrevisses américaines et poissons carnassiers.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure

P

D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



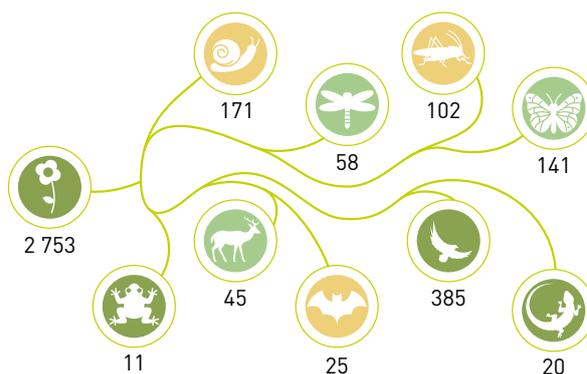
© J.-C. ARNOUX - CBNMED

Asphodèle d'Ayard

L'Asphodèle d'Ayard est très représentatif des Coussouls de Crau. On le retrouve aussi ailleurs dans les friches sèches et pâturées.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

